

La tour Eiffel se met à l'heure du nouvel an chinois



© Association Française de Danse du Dragon et du Lion Chinois

Afin de célébrer le passage à l'année du Rat de métal, la tour Eiffel propose aux visiteurs d'assister **samedi 25 janvier, de 11h à 12h**, à une **parade** emmenée par **16 danseurs de l'Association Française de Danse du Dragon et du Lion Chinois**, en présence notamment de deux champions du monde de la discipline.

Au programme : danses traditionnelles spécialement imaginées pour le monument, d'une durée de 7 à 8 min chacune et réalisées aux sons de tambours traditionnels et de cymbales. Des démonstrations de pirouettes et de voltiges seront aussi proposées.

Rappelons que la Tour met en place progressivement de nombreuses initiatives pour mieux accueillir ses visiteurs et en particulier les touristes chinois : signalétique dédiée depuis fin 2019, présence sur Wechat avec une page vitrine en ligne depuis l'an dernier, **application mobile en chinois disponible en février 2020**, multiplication des moyens de paiement tels que **WeChat et AliPay** disponibles au printemps 2020 sur la billetterie en ligne...

A propos de la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE)

Le 1^{er} novembre 2017, la Ville de Paris a confié l'exploitation et la gestion de la tour Eiffel à la SETE dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de 13 ans. La SETE est une société publique locale dont le capital est détenu à 99% par la Ville de Paris et à 1% par la Métropole du Grand Paris. Bernard Gaudillère, Conseiller de Paris, préside son Conseil d'Administration. La SETE compte environ 340 salariés, elle est dirigée par Patrick Branco Ruivo et a réalisé 99,8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018.

CONTACTS PRESSE SETE :

Alice BEUNARDEAU – Chef du service communication :

abeunardeau@toureiffel.paris / +33 (0)1 44 11 23 08 / +33 (0)6 40 33 04 50

Victoria KLAHR - Chargée de communication et relations medias :

vklahr@toureiffel.paris / Tél. : +33 (0)1 44 11 23 44 / + 33 (0)6 42 31 93 22